

## J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 49  
Annonce No 19-171039

---

I. II. III. IV. VI.

### AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

#### **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

##### I.1) NOM ET ADRESSES

Angers Loire Métropole, BP80011, Point(s) de contact : Monsieur le Maire Président d'Angers Loire Métropole, 49020, Angers Cedex 02, F, Courriel : [marches.dag@angersloiremetropole.fr](mailto:marches.dag@angersloiremetropole.fr), Code NUTS : FRG02

##### Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://alm.marches-securises.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

Ville d'Angers et Ville d'Avrillé, 49020, Angers Cedex 01, F, Courriel

: [marches.dag@angersloiremetropole.fr](mailto:marches.dag@angersloiremetropole.fr), Code NUTS : FRG02, Adresse internet : <https://alm.marches-securises.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

##### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :

##### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://alm.marches-securises.fr>

##### Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

##### Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://alm.marches-securises.fr>

##### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

##### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

#### **SECTION II : OBJET**

##### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

###### II.1.1) Intitulé : ACQUISITION DE SACS A DECHET

Numéro de référence : A19ACHATSTSACDECH

###### II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 19640000

Descripteur supplémentaire :

###### II.1.3) Type de marché

###### Fournitures

II.1.4) Description succincte : Le présent marché est passé par la Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole agissant en qualité de coordonnateur d'un groupement de commandes constitué par convention " Fournitures courantes " du 19 décembre 2017. Les parties prenantes à la présente consultation sont Angers Loire Métropole, la ville d'Angers et la ville d'Avrillé. Accord-cadres à bons de commande mono-attributaire. La présente consultation est répartie en 4 lots.

###### II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 376 000 euros

###### II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui  
Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Sacs

## II.2) DESCRIPTION

### II.2.1) Intitulé : Acquisition de sacs à déchets

Lot n° : 01

### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 19640000

Descripteur supplémentaire :

### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG02

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Accord-cadre est sans minimum ni maximum et passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

### II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 40

Prix :

1. Prix / Pondération : 60

### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 184 000 euros

### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. Il peut être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui

### II.2.11) Information sur les options

Options : non

### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

### II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Sacs

## II.2) DESCRIPTION

### II.2.1) Intitulé : Acquisition de sacs à déchets jaunes pour la collecte sélective

Lot n° : 02

### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 19640000

Descripteur supplémentaire :

### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG02

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Accord-cadre est sans minimum ni maximum et passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

### II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 40

Prix :

1. Prix / Pondération : 60

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 136 000 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. Il peut être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

**II.2.11) Information sur les options**

Options : non

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires :**

Mots descripteurs : Sacs

**II.2) DESCRIPTION**

**II.2.1) Intitulé :** Acquisition de sacs canins

Lot n° : 03

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 19640000

Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRG02

Lieu principal d'exécution :

**II.2.4) Description des prestations :** La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Accord-cadre sans minimum ni maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

**II.2.5) Critères d'attribution**

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 40

Prix :

1. Prix / Pondération : 60

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 38 000 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. Il peut être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : oui

**II.2.11) Information sur les options**

- Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**  
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires :**  
Mots descripteurs : Sacs
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé :** Acquisition de sacs cabas de pré-collecte  
Lot n° : 04
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**  
Code CPV principal : 19640000  
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**  
Code NUTS : FRG02  
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations :** La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1-3° et R. 2123-1-2° ("petit lot"), du Code de la commande publique. L'accord-cadre est sans minimum mais avec maximum indiqué ci-dessous et passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.
- II.2.5) **Critères d'attribution**  
critères énoncés ci-dessous  
Critère de qualité  
1. Valeur technique / Pondération : 40  
Prix :  
1. Prix / Pondération : 60
- II.2.6) **Valeur estimée**  
Valeur hors TVA : 18 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**  
Durée en mois : 12  
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui  
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. Il peut être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**  
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**  
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**  
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**  
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires :** Le présent lot pourra faire l'objet de négociation avec les candidats classés jusqu'à 5. Les conditions relatives à la négociation sont fixées au règlement de la consultation.  
Mots descripteurs : Sacs

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

#### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**  
Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; En cas de groupement, une délégation de signature (pouvoir) désignant le mandataire et précisant l'étendue de sa délégation (offre,

modification ultérieure du marché); Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

### III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.5) **Informations sur les marchés réservés :**

#### III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

#### III.2.1) **Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

#### III.2.2) **Conditions particulières d'exécution :**

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnementales dont le détail est indiqué dans le BPU et dans le CCP, en particulier concernant les produits éco-responsable, ainsi que sur la gestion des déchets. Prestations réglées par des prix unitaires ajustables annuellement et sur devis dans les conditions fixées à l'acte d'engagement. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Aucune clause de retenue de garantie prévue. Paiement par virement administratif. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement des membres du groupement complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non connu à ce jour, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Ce projet est susceptible de faire l'objet de financements européens.

#### III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

#### III.2.4) **Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## **SECTION IV : PROCÉDURE**

### IV.1) **DESCRIPTION**

#### IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure ouverte

#### IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

#### IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### IV.1.5) **Information sur la négociation**

#### IV.1.6) **Enchère électronique :**

#### IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

### IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

#### IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

20 décembre 2019 - 16:00

#### IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

#### IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

#### IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

#### IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**

Date : 20 décembre 2019 - 16:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

#### VI.1) **RENOUVELLEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

#### VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

#### VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La transmission des documents par voie électronique est effectuée uniquement sur le profil d'acheteur <https://alm.marches-securises.fr>. La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée, à l'exception des éventuelles copies de sauvegarde. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré hors délai si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention 'Copie de sauvegarde', ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents, à l'exception de l'acte d'engagement qui doit être fourni au format Word et du BPU au format excel. Les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée devra faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format Pades de préférence pour permettre la cosignature électronique sur le même document par l'acheteur, ou Xades, Cades. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, conformément à l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique, le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique avancé est le certificat qualifié de niveau 3 ou 4 du règlement européen eldas du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques. La liste de confiance des prestataires pouvant vous remettre le certificat conforme eldas est sur le site internet de l'anssi :

<https://www.ssi.gouv.fr/administration/visade-securite/visas-de-securite-le-catalogue/>. Si le candidat est déjà détenteur d'un certificat électronique de niveau (\*\*\*) du RGS acheté avant le 1<sup>er</sup> octobre 2018, ce certificat pourra être accepté et utilisé jusqu'à expiration de sa durée de validité. Toutefois, le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du règlement européen eldas (annexe 1). Dans ce cas, il doit transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité. Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique ne sera exigée que pour l'attributaire. Les délais d'exécution sont fixés dans les conditions prévues à l'acte d'engagement. Des échantillons dont le détail est indiqué dans le règlement de la consultation devront être fournis au plus tard avant la date limite de remise des offres, dans les conditions fixées dans le règlement de la consultation. La fourniture de ces échantillons ne pourra donner lieu à aucune facturation

#### VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

##### VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Nantes, 6, allée de l'île Gloriette - BP 24111, 44041, Nantes, F, Courriel : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr), Adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr/>

##### VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**

Tribunal Administratif de Nantes, 6, allée de l'île Gloriette - BP 24111, 44041, Nantes, F, Courriel : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr), Adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr/>

##### VI.4.3) **Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel

prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal Administratif de Nantes, 6, allée de l'île Gloriette- BP 24111, 44041, Nantes, F, Courriel : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr), Adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr/>

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

15 novembre 2019